

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 129 (2008)
Heft: 10

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Séance du comité SAR du 6 septembre 2008

Informations brèves

Des apiculteurs/trices, qui ont fourni en 2007 un échantillon de miel pour analyse, n'ont toujours pas reçu d'informations. Le comité avait fait des démarches en juin... non suivies d'effets. Il va retaper sur le clou.

Les représentants de la SAR auprès du groupe d'accompagnement de l'organe désigné pour la mise en place de structures apicoles nationales ont soumis des propositions au comité; ce dernier les a acceptées. Le groupe d'accompagnement les discutera avec celles émanant de la VDRB et de la STA dans la première quinzaine d'octobre.

Les responsables SAR du contrôle du miel ont fait des propositions pour améliorer/simplifier la check-list. Ces propositions sont envoyées aux membres de la commission de la FSSA pour discussion à la séance de cet automne.

Le canton du Valais a pris des mesures visant à favoriser la vulgarisation apicole et l'appui aux apiculteurs, plus particulièrement aux nouveaux. La SAR a signé le contrat de prestations en matière de vulgarisation apicole avec le Service cantonal de l'agriculture du canton du Valais. Convaincu de la justesse de cette approche, la SAR va prendre contact avec les autres départements romands de l'agriculture.

Les prochains comités SAR auront lieu, le 8 novembre (avec les présidents de fédération) et le 26 janvier 09.

Le comité

Vétérans SAR 2009

Avec l'automne revient le temps des diverses formalités administratives.

Le soussigné se recommande pour le respect des délais.

25 et 40 ans de sociétariat sont à relever et à souligner.

La Société romande d'apiculture tient à honorer ses fidèles membres.

Les présidents de sections sont invités à me remettre pour le 18 octobre 2008, la liste des vétérans 2009.

25 ans- entrés en 1984

40 ans- entrés en 1969

Indications indispensables: numéro matricule, nom, prénom, domicile, année d'entrée à la SAR. Ne pas oublier d'éventuelles années de sociétariat dans une autre section. Pour chaque groupe de vétérans, une liste séparée et écrire lisiblement (machine à écrire si possible). Ne pas oublier l'adresse où je devrai expédier les distinctions.

Par égard pour ces anciens, je vous recommande de respecter le délai, du **18 octobre**, car les retardataires seront reportés à l'année suivante.

D'avance, je vous remercie de votre ponctualité et meilleures salutations.

Le préposé aux vétérans

Erwin Noirat, rue des Lilas 10, 2854 Bassecourt

Concours des ruchers 2008

Le jury ayant accompli les visites était composé des personnes suivantes :

Président: **Erwin Noirat**
Délégué de l'A.D.: **Jean-Michel Genolet**
Secrétaire: **Didier Maillard**
Secrétaire rempl: **Marius Schneuwly**

Il y a eu 21 inscriptions au départ, mais 2 défections, soit autant de candidats qu'à la dernière édition du concours dans cette circonscription. La palette des 19 candidats était variée :

- composée de 3 femmes et de 16 hommes
- 15 concurrents en première catégorie, 4 en seconde
- une pratique apicole allant de 3 à 58 ans, avec une moyenne de 21 ans
- 68 ans d'écart d'âge entre le plus jeune et le plus ancien
- altitude moyenne des ruchers: 816 m
- moyenne du nombre de colonies: 13 en 1^{ère} catégorie, 37 en seconde

Les premières visites se sont déroulées les 24 et 25 mai, 31 mai et 1^{er} juin. Le second passage a eu lieu les 21 et 22 juin, ainsi que le 9 juillet. La journée du 9 juillet était spéciale, puisqu'en présence du secrétaire suppléant et en soirée a eu lieu l'épreuve théorique. Dans l'ensemble, la météo aura été relativement clémente. Les présidents des sections ont assuré les déplacements entre les ruchers.

Tous les candidats se sont bien préparés au concours, autant individuellement qu'en groupe, sous la houlette du conseiller apicole Raphaël Despond. Le jury a décerné 12 médailles d'argent et 7 médailles d'or. Il a été décidé de décerner une médaille de vermeil par catégorie. Les lauréats sont Madame Cornélia Chassot et Monsieur Joseph Girard.

Des photos du concours sont visibles sur le site www.ffa-vfb.ch



Palmarès détaillé

NOM	PRÉNOM	CATÉGORIE	EXPLOITATION	NOMBRE DE COLONIES	SYSTÈME	ALTITUDE DU RUCHER PRINCIPAL	POINTS	MÉDAILLE	SECTION
Chassot	Cornélia	1	2005	20	Dadant et Spühler	970	93	or	Gruyère
Gremaud	David	1	2005	14	Burki	800	92	or	Gruyère
Mouillet	Xavier	1	1987	16	Burki	770	91	or	Gruyère
Moura	Ronald	1	1999	16	Dadant	766	91	or	Gruyère
Pittet	Jean-Pierre	1	1999	17	Dadant	910	88	argent	Veveyse
Savoy	Martine	1	1987	14	Burki et Dadant	830	87	argent	Veveyse
Monney	Alphonse	1	1958	12	Burki	815	87	argent	Veveyse
Bourqui	Robert	1	1950	10	Burki	730	86	argent	Glâne
Dorthe	Jean	1	2004	12	Burki	600	84	argent	Glâne
Magnin	Gilbert	1	1968	12	Burki	700	84	argent	Glâne
Terrapon	Louis	1	1999	15	Dadant	800	84	argent	Glâne
Perrin	Olivier	1	1991	8	Dadant et Burki	970	83	argent	Veveyse
Rime	Norbert	1	1968	6	Dadant	707	83	argent	Glâne
Sallin	Norbert	1	1985	12	Burki	770	81	argent	Glâne
Fardel	Jacqueline	1	1998	8	Dadant	1020	81	argent	Gruyère
Girard	Joseph	2	1968	45	Burki	850	143	or	Glâne
Protze	Joachim	2	2001	25	Burki	950	142	or	Gruyère
Maillard	Sébastien	2	1999	47	Dadant	850	137	or	Veveyse
Defferard	Roland	2	1997	30	Burki	700	133	argent	Glâne

Concours des ruchers - SAR 2008

1^{ère} catégorie

Section de la Glâne

Robert Bourqui

Apiculteur depuis 1950

Ruches situées à Billens, 730 m

10 colonies Burki



Bientôt 60 ans d'apiculture, quel courage ! Et comme les livres ne lui suffisent pas, Robert s'instruit encore par l'internet. Ses connaissances théoriques sont très bonnes. Chez Robert, il y a le paradoxe du temps passé. La quiétude du rucher semble établie depuis toujours. On remarque pourtant le temps écoulé par la taille imposante des saules marsault, plantés autrefois pour leurs apports printaniers de pollen, devenus des géants. On voit aussi que l'ancien pavillon n'est plus peuplé, on peut compter le temps qu'il faut pour en être à sa troisième participation au concours SAR (1984, 1996, 2008). Bien que tout à fait suffisant, le suivi des colonies n'est pas aussi rigoureux qu'autrefois. L'essaimage a causé quelques irrégularités dans la force des colonies. Les colonies de Robert sont habituellement peu touchées par les pertes hivernales, est-ce le fruit de la rigueur des traitements, ou d'un de ses secrets, une tisane d'inspiration bio-dynamique, donnée aux abeilles à l'automne ?

Le jury lui attribue les notes suivantes :

4+4+9+4+9+9+8+3+5+9+9+8+5 = 86 points

Médaille d'argent

Concours des ruchers - SAR 2008

Section de la Gruyère

Cornélia Chassot

Apicultrice depuis 2005

Ruches situées à La Part-Dieu, 970 m

20 colonies Spühler et Dadant



On n'arrive pas chez Cornélia par hasard, les hauts de La Tour-de-Trême, il faut savoir où c'est. Les ruches sont disposées en deux emplacements peu distants. Le pavillon est protégé par un imposant tilleul, qui dispense presque un peu trop d'ombre. Le toit n'est plus dans sa prime jeunesse, mais cela devrait se régler prochainement. En effet, cette maman d'origine turgovienne, ébéniste de formation, bénéficie du soutien de son mécanicien gruyérien de mari. Ensemble, ils font des constructions qui décoiffent. Ruches, cadres, ou encore une roulotte mobile super bien équipée, amenée sur les emplacements pour la récolte. Les visites se déroulent dans le calme, malgré la présence du jury. Les annotations sont suivies et claires. Cornélia s'intéresse aussi à l'apithérapie, et récolte non seulement le miel, mais aussi le pollen et un peu de propolis. Elle s'est aussi un peu frottée à l'élevage. Point de vue nectar, si la dent-de-lion aura été radine cette année, la seconde récolte laisse présager de meilleurs espoirs. A cette altitude, la conduite des colonies n'est pas chose facile. Bravo à cette apicultrice de talent qui a su atteindre un top niveau très rapidement.

Le jury lui attribue les notes suivantes :

4+5+10+4+10+9+9+4+5+9+10+9+5 = 93 points

Médaille d'or et vermeil

Concours des ruchers - SAR 2008

Section de la Glâne

Jean Dorthe

Apiculteur depuis 2004

Rucher situé à Echiens, 600 m

12 colonies Burki



Jean est un jeune apiculteur sympathique, assoiffé de connaissances et extrêmement respectueux. Ses colonies sont installées en hauteur, ce qui offre aux butineuses une vue imprenable sur la petite ville de Rue à l'envol. Cela rend aussi l'utilisation d'une échelle indispensable pour accéder aux trous de vols. A cet effet, pour la deuxième visite, une plate-forme de belle facture est installée contre la bâtisse. Les ruches sont assez anciennes mais en bon état. Jean manque encore un peu de pratique pour bien gérer le corps de ruche. Les reines sont pour la plupart issues d'essaimages, leur remplacement serait souhaitable. Les annotations sont systématiques et claires. Le local utilisé pour l'extraction, directement derrière les ruches, n'est pas des plus commodes. L'influence positive de l'ancien propriétaire des ruches se fait sentir. On trouve chez Jean du matériel astucieux, comme un outil pour fixer les cires gaufrées utilisant la résistance d'un chauffage électrique.

Le jury lui attribue les notes suivantes :

4+5+8+4+8+9+8+3+4+9+8+9+5 = 84 points

Médaille d'argent

Concours des ruchers - SAR 2008

Section de la Gruyère

Jacqueline Fardel

Apicultrice depuis 1998

Rucher situé aux Sciernes d'Albeuve, 1020 m

8 colonies Dadant



L'entreposage du matériel et l'extraction se font dans un local bien équipé, un ancien local de coulage du lait, situé en face du lieu de travail, dans le village des Sciernes. Il est malheureusement un peu humide. La petite lignée de ruches se trouve à quelques centaines de mètres plus haut, dans un pâturage d'accès presque périlleux. La colonie située sur la bascule tolère mal les vibrations et est assez méchante. Jacqueline n'a pas pu changer ses reines l'an passé et leur valeur fait un peu défaut. Même si la forêt ne donne jamais, la qualité mellifère de l'endroit est bonne grâce à une flore variée. Chaque ruche à son carnet de notes, mais la façon de visiter manque encore un peu de systématique. Il y a beaucoup de ponts de cire entre les cadres et le matériel manque d'uniformité, ce qui complique aussi les visites. Jacqueline s'est donnée beaucoup de peine pour préparer le concours. La plupart des ruches ont été revernies. Les connaissances théoriques sont très correctes, une comptabilité informatisée est présentée.

Le jury lui attribue les notes suivantes :

3+4+8+3+9+9+8+3+5+8+8+9+4 = 81 points

Médaille d'argent

Concours des ruchers - SAR 2008

Section de la Gruyère

David Gremaud

Apiculteur depuis 2005

Rucher situé à Broc, 800 m

14 colonies Burki



Ne le dites à personne, mais le rucher qu'il exploite est un coin de paradis. En effet, voilà 50 ans que ce petit pavillon a été installé, et n'a vraiment changé que d'heureux propriétaire. Eloigné des grandes cultures et dominant les gorges de la Jogne, ce rucher bénéficie aussi de nombreux revers et recoins mellifères d'expositions variées. Il n'y a jamais de disette. A voir travailler David on n'a pas l'impression de faire face à un «débutant». Il est efficace et déterminé, laissant apparaître l'entraînement acquis par son mentor. Sa formation d'ébéniste est mise à profit dans la construction de son matériel propre et soigné. L'organisation actuelle du local d'extraction, relativement éloignée du rucher, s'améliorera dès l'an prochain. David a su tirer les leçons de ses expériences, apprendre rapidement et faire ses choix. Il semble promis à de beaux succès, notamment en élevage. On le pressent aussi comme futur inspecteur, tâche pour laquelle il possède quelques prédispositions.

Le jury lui attribue les notes suivantes :

5+5+9+5+9+9+9+4+5+9+9+10+4 = 92 points

Médaille d'or

Concours des ruchers - SAR 2008

Section de la Glâne

Gilbert Magnin

Apiculteur depuis 1968

Rucher situé à Orsonnens, 700 m

12 colonies Burki



Le regard malicieux de Gilbert vous emporte hors du temps dans le pavillon Burki situé au sud de la ferme. Construit en 2001 et excellentement entretenu, ce rucher n'a qu'un défaut, il n'y a pas encore de cloison entre la partie ruches et la partie miellerie. Si l'altitude est juste trop élevée pour bénéficier du colza, les abeilles savent se porter sur les sources disponibles dans la verte campagne. Beaucoup de cadres à bâtir ont été introduits cette année, mais certains mériteraient aussi d'être changés. Des cadres de hausses ont été modifiés pour permettre une utilisation plus aisée de la grille à reines. Gilbert fait peu d'annotations, mais connaît l'état de ses colonies. A le voir travailler, on remarque vite que ce n'est pas hier qu'il a repris les abeilles paternelles.

Le jury lui attribue les notes suivantes :

5+5+9+4+9+8+8+3+4+8+8+9+4 = 84 points

Médaille d'argent

Concours des ruchers - SAR 2008

Section de la Veveyse

Alphonse Monney

Apiculteur depuis 1958

Rucher situé à Châtel-Saint-Denis, 815 m

12 colonies Burki



Voilà 35 ans qu'Alphonse a repris les colonies de son feu père, dont le portrait dispense un regard bienveillant dans le rucher. L'année dernière, le pavillon a été sauvé de justesse des flammes. Un travail titanesque de nettoyage a fait disparaître les traces de cet incident. Des escaliers de pierres plates mènent au pavillon et aux ruches qui l'entourent. L'endroit est paisible, situé dans le vallon de la Veveyse, tout près des terres vaudoises mais très en pente. L'apiculteur remplit assidûment son abreuvoir, afin que les abeilles ne soient pas attirées par un égout tout proche. Alphonse construit ses ruches lui-même, des Burki à hausses multiples, légèrement modifiées au niveau du porte cadre et de la hauteur des hausses. Chaque ruche a sa punaise colorée qui indique l'âge de la reine, les annotations sont précises. Tout le matériel est propre, bien entretenu. Chez ce contrôleur du miel, un petit cousin vient prêter main-forte pour l'extraction, qui se fait avec du matériel irréprochable. Les connaissances théoriques sont excellentes, le meilleur résultat de la volée. Cet ancien facteur se déplace à vélo, notamment pour aller mesurer la température quotidiennement au rucher, et l'inscrire dans son carnet.

Le jury lui attribue les notes suivantes :

4+4+9+4+9+8+9+3+5+9+9+9+5 = 87 points

Médaille d'argent

Concours des ruchers - SAR 2008

Section de la Gruyère

Xavier Moullet

Apiculteur depuis 1987

Rucher situé à Rossens, 770 m, pastorale à Sorens, 1100 m.

16 colonies Burki



Le rucher de Xavier se situe en contrebas de la maison familiale, dominant le barrage hydro-électrique de Rossens. Orienté face au zénith du 15 février, il est propre et soigné. Les reines, acquises chez des éleveurs renommés, sont changées régulièrement. Cette année, face à la force imposante des colonies, l'essaimage est vraiment difficile à maîtriser. La capture des essaims est d'ailleurs rendue difficile par la pente du terrain où ceux-ci vont se loger. Le jury suggère l'installation de pièges à essaims. Les colonies en pastorale bénéficient d'un emplacement idyllique sur les pentes du Gibloux. L'aménagement a suscité un travail important. Xavier a su faire évoluer la pratique apprise par son père. Il en a aussi hérité l'habileté manuelle, et est un bricoleur aguerri. La visite des colonies s'effectue calmement et avec méthode. Xavier, participant assidu au concours des ruchers, connaît ses faiblesses et a su se relever courageusement après des années difficiles.

Le jury lui attribue les notes suivantes :

5+5+9+4+9+9+10+3+4+9+10+10+4 = 91 points

Médaille d'or

Concours des ruchers - SAR 2008

Section de la Gruyère

Ronald Moura

Apiculteur depuis 1999

Rucher situé à Grandvillard, 766 m, pastorale à Bellegarde, 1465 m et fécondation de reines à Charmey 1235 m

16 colonies Dadant



Ronald est un jeune étudiant dynamique, vif, plein d'humour et d'idées. Les ruches de sa fabrication sont impeccables. Ronald est un praticien qui ose expérimenter, et qui n'a pas peur d'aller chercher dans le détail. Il peut notamment se vanter d'avoir construit de multiples sortes de ruches, en tronc, paille ou en lambourdes. Les ruches de production sont des Dadant 11 cadres, compromis entre des 10 cadres et des 12 cadres. La formation régulière d'essaims artificiels a permis une augmentation rapide du cheptel. Ronald recherche l'influence du moniteur-éleveur ce qui est prometteur. Les reines des nucléi sont d'ailleurs issues de ses meilleures majestés. Petit bémol, même si les produits toxiques sont bien rangés et sous clé, le jury a regretté de les voir entreposés au sein du local d'extraction. Concilier apiculture et études, c'est n'est pas toujours aisé. Courage Ronald, continue comme ça!

Le jury lui attribue les notes suivantes :

5+5+9+4+9+9+9+4+5+9+9+9+5 = 91 points

Médaille d'or

Concours des ruchers - SAR 2008

Section de la Veveyse

Olivier Perrin

Apiculteur depuis 1991

Ruches situées à Mollard Marmet, 970 m

8 colonies Dadant, 2 colonies Burki



Le rucher se trouve relativement en altitude, bien situé dans un vert pâturage. Les nucléi sont temporairement soignés devant la maison. Olivier voulait uniformiser son matériel en Dadant, mais les 2 colonies Burki ont été maintenues pour des raisons sentimentales. Difficile en effet de se séparer de 2 colonies en pleine forme qui débordent d'abeilles. Ses abeilles Buckfast ne sont pas élevées par ses soins mais achetées et renouvelées régulièrement. Les colonies en Dadant sont fortes elles aussi. La météo n'a cependant pas permis aux butineuses de sortir autant qu'elles en auraient été capables. Il a d'ailleurs grêlé la veille de la première visite. Ainsi cette année les hausses sont loin de déborder. Les reines issues d'essaimage sont changées. La visite des colonies se fait avec assurance. Pour visiter les nucléi devant la maison, le lève cadres, constitué d'un tournevis, n'est pas des plus académiques mais est manié avec dextérité. Le local d'extraction récent, aménagé au domicile, est impeccable et bien équipé. Les connaissances théoriques sont bonnes.

Le jury lui attribue les notes suivantes :

4+5+8+2+8+10+8+2+4+8+9+10+5 = 83 points

Médaille d'argent

Concours des ruchers - SAR 2008

Section de la Veveyse

Jean-Pierre Pittet

Apiculteur depuis 1999

17 colonies Dadant

Ruches situées au Crêt, 910 m



La lignée de ruches Dadant de Jean-Pierre se situe à l'orée d'une tourbière, elles sont abritées du vent et de la bise, à quelques centaines de mètres du domicile. Les corps de ruches comme les hausses ont un verni impeccable. A la première visite, les ruches sont belles en couvain, mais la nature n'a pas offert aux abeilles de quoi achever le remplissage des hausses. L'hivernage à plus basse altitude avec les ruches du beau-fils semble avoir été profitable aux colonies. La visite des colonies se fait dans le calme. Une table, aménagée sur un grand tronc est bien pratique pour déposer le matériel. Les annotations sont inscrites au feutre sur les toits de ruches. Le local de stockage, aménagé à côté du domicile, est propre et bien rangé. C'est aussi à la maison que sont amenés les nucléi, comme s'il ne fallait pas que les abeilles soient trop loin.

Le jury lui attribue les notes suivantes :

4+4+9+4+9+9+8+4+5+9+9+9+5 = 88 points

Médaille d'argent

Concours des ruchers - SAR 2008

Section de la Glâne

Norbert Rime

Apiculteur depuis 1968

Rucher situé aux Glânes, 707 m

6 colonies Dadant



L'abreuvoir et un nucléus se trouvent au jardin, la lignée de ruches quelques dizaines de mètres en dessous, entre deux pommiers. Chez Norbert, les ruches, ruchettes ou caisses à essaims faites maison sont de très belle facture. Malheureusement, de nombreuses ruches sont vides. La force des colonies fait un peu défaut cette année. Les pertes hivernales ont été sévères, les colonies restantes ont de la peine à démarrer. Une est d'ailleurs atteinte de mycoses. A la deuxième visite, le couvain calcifié a presque disparu, traité tout d'abord au marc de café, puis à l'essence d'eucalyptus. Les colonies semblent avoir remonté la pente, mais la saison est déjà bien entamée. Le local d'extraction se trouve à l'étage dans la maison. Le matériel est neuf. Le secret de vitalité de Norbert: manger du miel et aller à la chasse.

Le jury lui attribue les notes suivantes :

4+5+8+4+8+8+9+3+5+8+8+9+4 = 83 points

Médaille d'argent

Concours des ruchers - SAR 2008

Section de la Glâne

Norbert Sallin

Apiculteur depuis 1985

Ruches situées à Fuyens, 770 m

12 colonies Burki



De sympathiques gallinacés vous conduisent au rucher. Le pavillon se trouve au coin de la propriété de leur maître. Certaines reines sont âgées de 3 ans ce qui se ressent au niveau du couvain. Quelques majestés ne sont pas marquées. Norbert ne fait pas d'élevage ni n'achète de reines, il constitue quelques nucléi chaque année, qui sont amenés près du rucher d'un apiculteur chevronné pour la fécondation. Norbert apprécie sa colonie anecballique, qui lui a toujours donné satisfaction. Il est aussi un praticien assidu de la découpe du cadre à mâles, ce qui visiblement porte ses fruits. Dans le rucher, la sortie des abeilles se fait par une fenêtre aménagée à l'emplacement d'une ruche. La lumière est dispensée à travers des plaques translucides du toit. La retraite arrivant, des cellules royales côtoieront peut-être les poussins en couveuse.

Le jury lui attribue les notes suivantes :

4+4+9+3+8+8+9+3+4+8+8+9+4 = 81 points

Médaille d'argent

Concours des ruchers - SAR 2008

Section de la Veveyse

Martine Savoy

Apicultrice depuis 1987

Ruches situées au lac Lussy, 830 m,
14 colonies Burki, 3 colonies Dadant



La première visite a lieu au rucher principal, situé en bordure du lac Lussy qui est une réserve naturelle. D'orientation sud est, le rucher est bien ensoleillé et protégé des courants. Cependant, la nature du sol presque marécageuse intrigue le jury. Le rucher est constitué d'une caravane incrustée dans un cabanon. La construction a pris de l'âge et une rénovation est prévue. Le manque de luminosité dans le pavillon est comblé par la lumière d'une lampe de poche à LED au design high tech. Martine se sert de cette lampe et de sa pince avec dextérité. Le temps de l'extraction manuelle est révolu et ne se fait plus au rucher. Les maniabiles Burki sont préférées aux lourdes Dadant. En améliorant ses reines et sa pratique, elle a réussi à diminuer fortement l'essaimage. Ce petit bout de femme dynamique et efficace ne cherche pas à dépasser 20 colonies. Martine est aussi secrétaire de la société de la Veveyse.

Le jury lui attribue les notes suivantes :

4+4+8+4+8+8+8+4+5+9+10+10+5 = 87 points

Médaille d'argent

Concours des ruchers - SAR 2008

Section de la Glâne

Louis Terrapon

Apiculteur depuis 1999

Rucher situé à Siviriez, 800 m

15 colonies Dadant



Les colonies de cet ancien charpentier sont logées en bâtisses chaudes dans un petit pavillon Dadant, à une bonne centaine de mètres du domicile. Les couvre-cadres sont constitués d'une plaque de plexiglas de 6 mm recouverte d'une épaisse isolation. Grâce au grillage partiel des fonds, aucun problème d'humidité n'est constaté et la force des colonies est facilement appréciée. Un ingénieux crochet permet de maintenir les hausses en l'air pour les visites. Un trait de craie sur les fondations et des feuilles de marronnier placées sous les ruches s'escriment à repousser les assauts invasifs des fourmis. Tout est propre. Le local d'extraction, bien équipé mais petit, est attenant au chalet familial. L'homme est sûr de lui, discret et efficace. Louis a repris ce rucher en 2000. Son prédécesseur l'avait entretenu durant 30 ans, nous souhaitons à Louis de pouvoir en faire autant.

Le jury lui attribue les notes suivantes :

5+5+9+3+8+9+8+3+4+8+8+9+5 = 84 points

Médaille d'argent

Concours des ruchers - SAR 2008

2^{ème} catégorie

Section de la Glâne

Roland Defferrard

Apiculteur depuis 1997

Rucher situé à Chavannes-sous-Orsonnens, 700 m.

30 colonies Burki



Situées entre la Glâne et la Neirigue, logées dans 2 pavillons à côté de la ferme familiale, les colonies de Roland sont bien exposées. Le local d'extraction, inclus dans le grand pavillon, mais séparé par une paroi de plexiglas, est propre. Les auvents des ruches sont amovibles, ce qui facilite la manœuvre pour les repeindre. Les abeilles sont une affaire de famille : le père, 91 printemps, met les fils sur les cadres, l'épouse désopercule et ramasse les essaims, le fils plante des arbres fruitiers, etc. A la première visite les abeilles sont un peu nerveuses, mais il faut dire que la météo n'est pas optimale. A la seconde visite, quelques ruchettes attendent leur départ en station. Roland, membre du comité de la section, s'occupe depuis peu du rucher école. Il reçoit aussi volontiers à son rucher. Malheureusement, cette année n'est de loin pas la meilleure pour participer au concours des ruchers. Les colonies doivent plus remonter la pente que produire. Mais la motivation est là, témoignée par l'engagement et le plaisir au rucher.

Le jury lui attribue les notes suivantes :

5+9+13+8+13+14+9+13+8+13+14+9+5 = 133 points

Médaille d'argent

Concours des ruchers - SAR 2008

Section de la Glâne

Joseph Girard

Apiculteur depuis 1968

Rucher situé à Massonnens, 850 m

45 colonies Burki



Orienté au Sud dans une verte prairie, le rucher du célèbre et charismatique Joseph est bien construit et imposant. Lui qui a commencé l'apiculture sur un coup de tête en a pris pour perpète. A la première visite, un élevage est en cours. Les larves ont été prélevées dans la colonie d'une reine de valeur très âgée. Cependant la réussite est moyenne, les abeilles semblent accorder plus d'importance à la récolte de nectar. Le nectar se fera malheureusement rare pour la deuxième récolte. Joseph n'hésite pas à renouveler les cadres de façon drastique, tout à neuf et ça repart. Le rucher est rempli d'objets et de souvenirs du passé, comme les analyses morphologiques des abeilles d'il y a vingt ans. Depuis le dernier concours d'il y a douze ans, le temps s'est écoulé, mais la pratique est restée rigoureuse.

Le jury lui attribue les notes suivantes :

5+10+15+10+14+13+10+13+9+15+14+10+5 = 143 points

Médaille d'or et vermeil

Concours des ruchers - SAR 2008

Section de la Veveyse

Sébastien Maillard

Apiculteur depuis 1999

47 colonies Dadant

emplacement d'été au Crêt, 850 m,
emplacement d'hivernage à Blonay, 650 m.



Quelques mois avant la désalpe de Semsales, il y a la désalpe des ruches de Sébastien. En effet, l'emplacement étant exposé aux rigueurs de l'hiver, les colonies sont amenées à hiverner à plus basse altitude, dans un endroit plus abrité, chaque colonie équipée de sa couverture. A la première visite, la température matinale retient les abeilles. *Comme on ne travaille pas les abeilles si elles ne travaillent pas*, peu de ruches sont ouvertes. Plus de colonies seront visitées à la seconde tournée. De nombreux nucléi ont été formés. Le rucher se trouve sur le chemin du travail, ce qui impose régulièrement des haltes apicoles. En collaboration avec le moniteur de la section, Sébastien élève ses reines qu'il mène aux noces en station B. Le matériel d'élevage est impeccable. Le matériel est stocké dans l'ancien pavillon Bürki. Le local d'extraction attenante est fort bien équipé. Seule l'installation de l'eau chaude n'est pas encore achevée. Devant le domicile, d'imposants cerisiers veillent sur une rangée de nucléi. Membre du comité de la société d'apiculture de la Veveyse, Sébastien va reprendre la fonction de conseiller apicole.

Le jury lui attribue les notes suivantes :

4+9+13+9+13+15+8+14+10+14+14+9+5 = 137 points

Médaille d'or

Concours des ruchers - SAR 2008

Section de la Gruyère

Joachim Protze

Apiculteur depuis 2001

Rucher situé à Crésuz, 950 m

25 colonies Burki



Ses œuvres lui ont valu la couverture de la Revue de juin 2006. Ce jeune boulanger-pâtissier ne dort jamais, il est au four ou au rucher. Situées en contre-bas du domicile parental, les 25 colonies de Joachim jouissent d'un ensoleillement que de jeunes fruitiers peinent à ombrager, ainsi que d'une vue imprenable sur Charmey, les Gastlosen, les dents Vertes, les dents de Broc, le Petit Cervin et bien sûr le Moléson. Le grand-père maternel a su faire germer la passion apicole et les parents offrent un soutien logistique qui ont permis une progression rapide de ce jeune homme de vingt-deux ans. A la première visite, des bigoudis sont mis en place pour protéger de bien belles cellules royales. Malgré la grêle qui les a surpris deux jours plus tôt, les abeilles se montrent courtoises. Joachim travaille de façon propre et soignée, désinfectant régulièrement son matériel. La participation récente au cours d'inspecteur des ruchers confirme une augmentation régulière de son niveau, qui a impressionné le jury sur bien des points.

Le jury lui attribue les notes suivantes :

5+10+13+10+14+14+9+14+10+15+14+9+5 = 142 points

Médaille d'or